

La prise en charge médicale du sevrage d'alcool à l'externe

Syllabus de la formation

Description

La prise en charge médicale du sevrage d'alcool à l'externe est une formation à l'intention des médecins de famille et des résidents en médecine. Elle vise à outiller les cliniciens à dépister et à évaluer les troubles liés à l'utilisation d'alcool, en plus de leur permettre, lorsqu'opportun, d'effectuer un sevrage d'alcool à l'externe et de favoriser ensuite le maintien de l'abstinence.

Objectif général

À la fin de cette formation, l'apprenant sera en mesure d'évaluer, d'encadrer et d'accompagner les patients de façon sécuritaire lors d'un sevrage d'alcool effectué en externe.

Objectifs spécifiques et contenus couverts

- 1- Évaluer le patient et les risques liés au sevrage d'alcool.
 - Dresser un historique de la problématique de consommation
 - Calculer la quantité d'alcool consommée quotidiennement
 - Interpréter l'échelle CIWA-ar (état du niveau de sevrage)
 - Rechercher les complications physiques liées à la prise chronique d'alcool
 - Identifier les facteurs de risque d'un sevrage compliqué
 - Déterminer les indications pour effectuer un sevrage sécuritaire en externe (vs interne) pour le patient

- 2- Intervenir adéquatement lors de la prise en charge médicale du sevrage d'alcool à l'externe
 - Respecter les étapes d'un processus de sevrage en externe
 - Prescrire une médication pour atténuer les symptômes du sevrage
 - Évaluer l'évolution du sevrage
 - Déterminer le milieu adéquat vers lequel orienter le patient si le sevrage se complique

- 3- Suivre un patient une fois le sevrage complété
 - Guider vers les organisations adéquates
 - Utiliser des éléments de communication motivationnelle
 - Évaluer et prendre en charge les troubles concomitants
 - Prescrire une médication pour favoriser le maintien de l'abstinence

Structure de la formation

La formation, d'une durée estimée à 60-90 minutes, est organisée selon la structure suivante :

Activité	Contenus sommaires	Durée
Introduction	<ul style="list-style-type: none">● Objectifs de la formation● Étapes du processus de sevrage en externe● Consignes de navigation	5 min
Première rencontre	Dépister et sensibiliser <ul style="list-style-type: none">● Habitudes de vie● Correspondances des consommations standards● Niveaux de risque● Protocoles de dépistage d'une consommation à risque● Prescriptions d'analyses de laboratoire● Conséquences sur sa santé	30 min
Deuxième et troisième rencontre	Évaluer, effectuer le sevrage et réévaluer <ul style="list-style-type: none">● Symptômes de sevrage● Examen physique● Intensité du sevrage (CIWA-ar)● Critères pour référence à l'interne● Choix du plan de traitement● Médicaments pour atténuer les symptômes du sevrage	45 min
Quatrième rencontre	Évaluer et favoriser le maintien de l'abstinence <ul style="list-style-type: none">● Troubles concomitants● Médicaments pour soutenir l'abstinence● Organismes de soutien	10 min

L'approche pédagogique

L'approche pédagogique vise à mettre le participant en action tout au long de la formation à distance. La trame pédagogique implique des choix cliniques appropriés au déroulement du sevrage en externe d'un patient fictif.

Les éléments suivants sont au cœur de la pédagogie utilisée pour les activités d'autoapprentissage :

- Mise en situation clinique fictive (dossier patient évolutif)
- Données théoriques contextualisées
- Questions de réflexion
- Activités d'association
- Questions à choix multiples
- Outils d'aide à la tâche

La clientèle visée

La formation vise à outiller les médecins de famille, les résidents(es) et tout autre médecin ou infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e), afin de les aider à intervenir efficacement en matière de sevrage d'alcool en externe.

Crédits de formation

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît un maximum de 1,5 heure(s) de crédits de Catégorie 1 aux participants à cette activité.

Ce programme d'autoapprentissage d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et a reçu la certification de la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et donne droit jusqu'à 1,5 crédits Mainpro+.

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour un maximum de 1,5 heure(s).

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de 1,5 heure(s).

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.